

ADAGIO

ADAGIO CLIQUET



UNE SOLUTION GESTION PRIVÉE

- Ce titre de créance complexe émis par Natixis (Standard & Poor's : A / Moody's : A2 / Fitch : A), dont l'investisseur supportera le risque de crédit, est une alternative à un placement risqué en actions et présente un risque de perte en capital, en cours de vie et à l'échéance
- Durée de détention conseillée : 8 ans jusqu'au 27 décembre 2021 en l'absence de remboursement automatique anticipé
- Eligibilité : contrats d'assurance-vie et de capitalisation en unités de compte, comptes-titres
- Période de souscription : du 10 septembre 2013 au 25 novembre 2013
- Code ISIN : FR0011553767

Document à caractère publicitaire

Mécanismes du produit

Avec **Adagio Cliquet** l'investisseur s'expose au marché actions de la zone euro. Le montant de remboursement du produit est conditionné à l'absence de défaut de l'Émetteur Natixis et à l'évolution de l'indice Euro STOXX 50® (« l'Indice »), composé des 50 premières capitalisations de la zone euro et calculé hors dividendes.

REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ

En année 2 et en année 4, si le Niveau de l'Indice n'a pas baissé par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur est automatiquement remboursé par anticipation à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante, il reçoit :

Capital initial augmenté d'une prime de 8 % par année écoulée

L'investisseur reçoit :

116 % (TRA de 7,70 %) si le remboursement automatique anticipé est activé en année 2

132 % (TRA de 7,19 %) si le remboursement automatique anticipé est activé en année 4

Pour bénéficier d'un remboursement anticipé en année 2 et en année 4, l'investisseur accepte de limiter ses gains à 8 % de la valeur nominale par année écoulée et de ne profiter, le cas échéant, que partiellement de la hausse de l'Indice.

REMBOURSEMENT FINAL EN L'ABSENCE DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ

A la Date d'Évaluation Finale, on constate le Niveau Final de l'Indice par rapport à son Niveau Initial :

- Si l'Indice a baissé de plus de 40 %, l'investisseur reçoit à la Date d'Échéance :

Capital initial diminué de la performance négative de l'Indice

L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance pouvant être totale.

- Si l'Indice n'a pas baissé de plus de 40 %, l'investisseur reçoit :

Capital initial augmenté, le cas échéant, de la meilleure performance positive de l'Indice parmi celles constatées à chaque Date de Constatation Mensuelle.

Dans l'ensemble de cette brochure, TRA désigne le Taux de Rendement Annualisé. Le montant de remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale, **hors frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance (notamment dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation)** et hors fiscalité. Les termes « capital » et « capital initial » désignent le montant investi par l'investisseur dans **Adagio Cliquet** dont la Valeur Nominale* est fixée à 1000 euros. **Le remboursement à l'échéance du capital investi est conditionné à l'absence du défaut de l'Émetteur Natixis.**

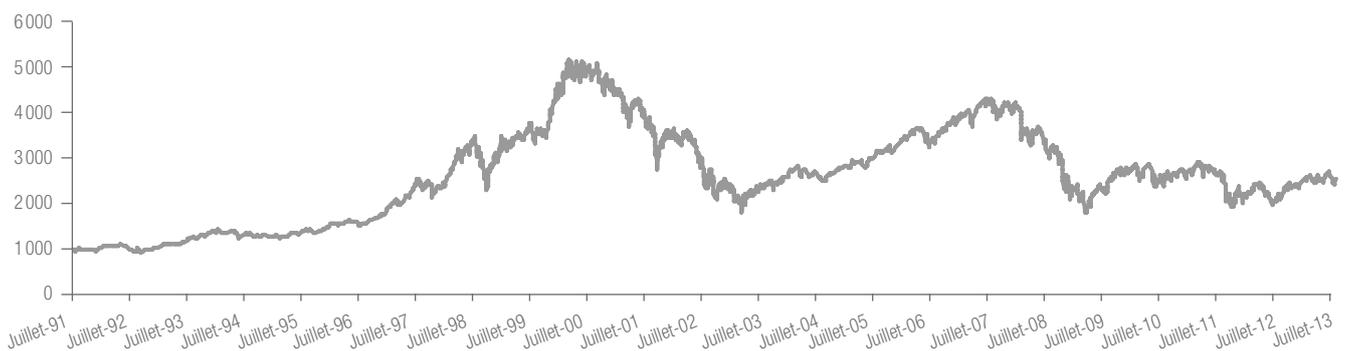
Informations sur l'indice Euro STOXX 50®

L'INDICE EURO STOXX 50® : INDICE DE RÉFÉRENCE DE LA ZONE EURO

L'indice Euro STOXX 50® est composé des 50 premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il est l'indice de référence de la zone euro. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone euro. Les dividendes versés par les actions composant l'indice Euro STOXX 50® ne sont pas pris en compte dans le calcul de ce dernier. **Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et sont susceptibles de varier.**

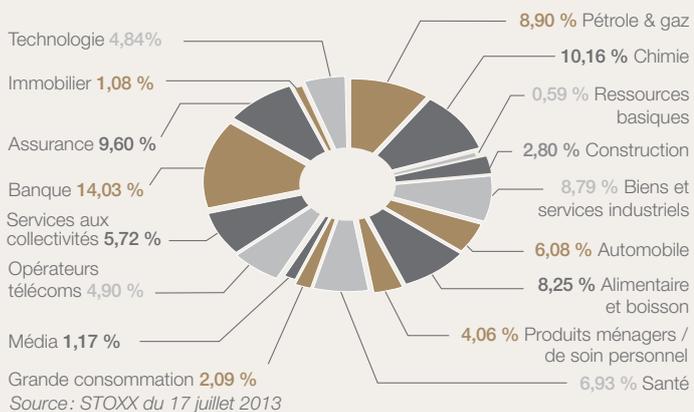
Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Evolution de l'indice Euro STOXX 50® depuis le 17 juillet 1991

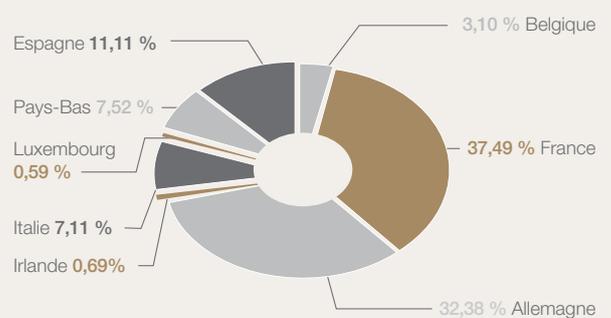


Source : Bloomberg du 17 juillet 1991 au 17 juillet 2013

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Avantages / Inconvénients, Facteurs de risques

Avantages

- En années 2 et 4, dès lors que le Niveau de l'Indice ne baisse pas par rapport à son Niveau initial, l'investisseur est automatiquement remboursé par anticipation: le produit s'arrête et il reçoit son capital et une prime de 8 % par année écoulée, versés à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante.
- A l'échéance, dès lors que le remboursement automatique anticipé n'a pas été activé, si le Niveau Final de l'Indice à la Date d'Evaluation Finale n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial, **Adagio Cliquet** permettra de bénéficier de la meilleure performance positive de l'Indice parmi celles constatées à chaque Date de Constatation Mensuelle.

Inconvénients

- L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en cours de vie, ni à l'échéance. L'investisseur subit une perte en capital si, à la Date d'Evaluation Finale, le Niveau Final de l'Indice a baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial. Cette perte peut être totale.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut être de 2 ans, 4 ans ou 8 ans.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.
- En cas de remboursement anticipé, le gain maximum est limité à 8 % par année écoulée, même si la hausse de l'Indice est supérieure à 16 % par rapport à son Niveau Initial en année 2 ou à 32 % par rapport à son Niveau Initial en année 4.
- La valorisation du produit en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'Indice et connaître de fortes fluctuations:
 - en particulier avant chaque Date d'Observation si le Niveau de l'Indice est proche de son Niveau Initial,
 - avant la Date d'Evaluation Finale, si l'Indice varie faiblement autour d'une baisse de -40 % par rapport à son Niveau Initial.

Cette valorisation dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du cours de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêts et des conditions de refinancement de l'Emetteur Natixis.

- La revente de **Adagio Cliquet** sur le Marché Secondaire avant l'échéance du 27 décembre 2021 s'effectue aux conditions de marché ce jour là. L'investisseur peut enregistrer une perte sur le capital.
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'Emetteur Natixis (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'Emetteur Natixis (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus. Ces risques sont notamment :

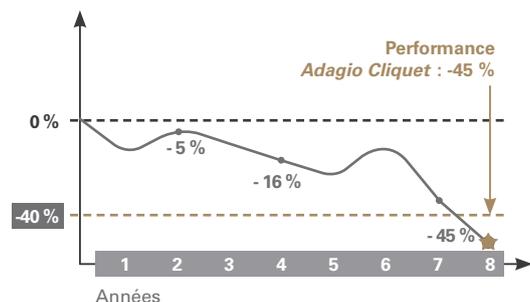
- **Risque découlant de la nature du support**: en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du produit pourra être inférieur à son prix de souscription. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, le montant de remboursement dépendant de la performance finale de l'Indice. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori.
- **Risque lié au sous-jacent**: le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro STOXX 50® sous-jacent et donc à l'évolution des marchés actions de la zone euro.
- **Risque lié aux marchés de taux**: avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie**: le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur Natixis. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la Période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Emetteur Natixis. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité**: Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre le titre de créance totalement illiquide.

Scenarii d'évolution de l'Indice

Les données chiffrées utilisées dans ces scenarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

Scénario défavorable: baisse de l'indice Euro STOXX 50® de plus de 40 % à la Date d'Evaluation Finale

Performance de l'Indice



Remboursement final: 55 %

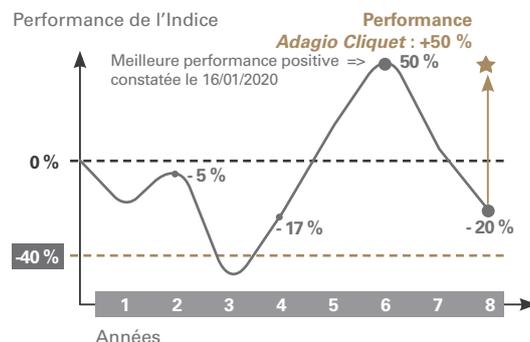
TRA: -7,20 %

En année 2 et en année 4, l'Indice clôture en dessous de son Niveau Initial. Le remboursement automatique anticipé n'est pas activé.

A la Date d'Evaluation Finale, l'Indice baisse de 45 %. Le capital est impacté par la baisse de l'Indice: l'investisseur ne reçoit que 55 % du capital initial et subit une perte en capital de 45 %.

Scénario médian: baisse de l'indice Euro STOXX 50® de moins de 40 % à la Date d'Evaluation Finale

Performance de l'Indice



Remboursement final: 150 %

TRA: 5,20 %

En année 2 et en année 4, l'Indice clôture en dessous de son Niveau Initial. Le remboursement automatique anticipé n'est pas activé.

A la Date d'Evaluation Finale, l'Indice baisse de 20 %. L'investisseur reçoit son capital initial augmenté de la meilleure performance positive de l'indice parmi celles observées à chaque date de constatation mensuelles (+50% constaté le 16/01/2020), soit 150% du capital initial.

Scénario favorable: Remboursement automatique anticipé en année 2, hausse modérée de l'indice Euro STOXX 50®, et plafonnement du gain

Performance de l'Indice



Remboursement final: 116 %

TRA: 7,70 %

En année 2, à la 1^{ère} Date d'Observation Annuelle, le Niveau de l'Indice a progressé par rapport à son Niveau Initial. Le remboursement automatique anticipé est activé. L'investisseur reçoit son capital augmenté d'une prime de 8 % par année écoulée soit 116 % du capital initial.

L'investisseur ne reçoit que la hausse partielle de l'Indice (le gain est plafonné à 8 %).

↓ Plafonnement des gains

Informations complémentaires

Conditions spécifiques à la souscription de *Adagio Cliquet* dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

Pour toute souscription à *Adagio Cliquet* entre le 10 septembre 2013 au 25 novembre 2013 (date de réception des bulletins de souscription chez l'assureur) dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les conditions suivantes s'appliquent :

- À toute performance annoncée, qu'elle soit positive ou négative, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant ceux liés aux garanties de prévoyance du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation doivent être retirés.
- À l'échéance du support le 27 décembre 2021, ou lors du remboursement automatique anticipé, s'il est activé, la valeur de rachat du support *Adagio Cliquet* sera arbitrée sans frais d'arbitrage et automatiquement vers le fonds en euros du contrat du client.
- Une sortie d'*Adagio Cliquet* avant l'une des échéances anticipées (16 décembre 2015, 18 décembre 2017) ou avant la Date d'Echéance du 27 décembre 2021, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là après déduction des frais d'arbitrage le cas échéant et avec un risque de perte en capital.

Avertissement

Adagio Cliquet est conçu dans la perspective d'un investissement jusqu'à l'échéance (le 27 décembre 2021). Il est donc fortement recommandé de ne souscrire à ce titre de créance que si vous avez l'intention de conserver l'investissement jusqu'à l'échéance maximum prévue.

L'adhérent ou le souscripteur peut en effet, prendre un risque en capital non mesurable :

- s'il est contraint de demander le rachat du support avant l'une des échéances prévues ;
- s'il souhaite effectuer un arbitrage en sortie de ce titre de créance avant l'une des échéances prévues ;
- ou en cas de décès avant l'une des échéances prévues lorsque la garantie prévoyance proposée uniquement dans le contrat d'assurance-vie n'a pas été souscrite ou ne peut pas s'appliquer.

Lien utile pour suivre l'évolution du titre de créance *Adagio Cliquet* et de son mécanisme
www.equitysolutions.natixis.com

Caractéristiques principales

Instrument Financier	Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital
Emetteur	Natixis SA (Moody's: A2 / S&P: A, Fitch: A)
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0011553767
Période de souscription	Du 10 septembre 2013 (9h00) au 25 novembre 2013 (17h00)
Eligibilité	Contrats d'assurance-vie et de capitalisation en unités de compte, comptes-titres
Valeur Nominale	1 000 €
Sous-jacent	Indice Euro STOXX 50® (disponible sur : http://www.stoxx.com)
Prix d'émission	100 % de la Valeur Nominale
Date d'Évaluation Initiale	16 décembre 2013
Date d'Émission et de Règlement	16 décembre 2013
Date(s) d'Évaluation de Remboursement Automatique Anticipé	16 décembre 2015, 18 décembre 2017 ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas un jour de bourse
Date(s) de Remboursement Automatique Anticipé	28 décembre 2015, 27 décembre 2017 ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas un jour de bourse
Date(s) de Constatation Mensuelle	16 janvier 2014, 17 février 2014, 17 mars 2014, 16 avril 2014, 16 mai 2014, 16 juin 2014, 16 juillet 2014, 18 août 2014, 16 septembre 2014, 16 octobre 2014, 17 novembre 2014, 16 décembre 2014, 16 janvier 2015, 16 février 2015, 16 mars 2015, 16 avril 2015, 18 mai 2015, 16 juin 2015, 16 juillet 2015, 17 août 2015, 16 septembre 2015, 16 octobre 2015, 16 novembre 2015, 16 décembre 2015, 18 janvier 2016, 16 février 2016, 16 mars 2016, 18 avril 2016, 16 mai 2016, 16 juin 2016, 18 juillet 2016, 16 août 2016, 16 septembre 2016, 17 octobre 2016, 16 novembre 2016, 16 décembre 2016, 16 janvier 2017, 16 février 2017, 16 mars 2017, 18 avril 2017, 16 mai 2017, 16 juin 2017, 17 juillet 2017, 16 août 2017, 18 septembre 2017, 16 octobre 2017, 16 novembre 2017, 18 décembre 2017, 16 janvier 2018, 16 février 2018, 16 mars 2018, 16 avril 2018, 16 mai 2018, 18 juin 2018, 16 juillet 2018, 16 août 2018, 17 septembre 2018, 16 octobre 2018, 16 novembre 2018, 17 décembre 2018, 16 janvier 2019, 18 février 2019, 18 mars 2019, 16 avril 2019, 16 mai 2019, 17 juin 2019, 16 juillet 2019, 16 août 2019, 16 septembre 2019, 16 octobre 2019, 18 novembre 2019, 16 décembre 2019, 16 janvier 2020, 17 février 2020, 16 mars 2020, 16 avril 2020, 18 mai 2020, 16 juin 2020, 16 juillet 2020, 17 août 2020, 16 septembre 2020, 16 octobre 2020, 16 novembre 2020, 16 décembre 2020, 18 janvier 2021, 16 février 2021, 16 mars 2021, 16 avril 2021, 17 mai 2021, 16 juin 2021, 16 juillet 2021, 16 août 2021, 16 septembre 2021, 18 octobre 2021, 16 novembre 2021, 16 décembre 2021 ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas un jour de bourse
Date d'Évaluation Finale	16 décembre 2021
Date d'Échéance	27 décembre 2021
Niveau Initial	Niveau de clôture de l'indice Euro STOXX 50® à la Date d'Évaluation Initiale
Niveau de l'Indice	Niveau de clôture de l'indice Euro STOXX 50® aux Date(s) d'Observation Annuelle
Niveau Final	Niveau de clôture de l'indice Euro STOXX 50® à la Date d'Évaluation Finale
Périodicité de Valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse suivant
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, Natixis assurera le rachat des Instruments Financiers à leur valeur de marché
Commission de distribution	Natixis paiera aux distributeurs une rémunération annuelle maximale de 1,70% du montant effectivement placé
Agent de Calcul	CACEIS Bank Luxembourg
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Règlement/Livraison	Euroclear France

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait cependant en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi ce support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Adagio Cliquet afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que cette obligation est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ETES AUTORISES A SOUSCRIRE A CE PRODUIT.** Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Adagio Cliquet est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France et au Luxembourg. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 25 avril 2013 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n°13-180 (le « Prospectus »). Le Prospectus et les Conditions Définitives de l'émission datées du 6 septembre 2013 sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de NATIXIS (www.equitysolutions.natixis.com). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des Etats-Unis. Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Natixis qui commercialise le produit Adagio Cliquet. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. NATIXIS est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (« ACP ») en France en qualité de Banque - prestataire de services d'investissements. NATIXIS est réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé.

Avertissement de STOXX Ltd. – L'Euro STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

© Vladitto/Shutterstock.com - Tous droits réservés -



NATIXIS

Société Anonyme à Conseil
d'Administration au capital de 4 960 472 304 euros
Siège social : 30, avenue de Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris CEDEX 02 France
RCS Paris n°542 044 524